

## GRAND-PRIX JEUNES DE BOURGES

**Samedi 7 et Dimanche 8 Juin 2025**

UGOLF BOURGES

16 rue Jacques BECKER 18000 BOURGES

02 48 21 20 01 – [contact@gardengolf-bourges.fr](mailto:contact@gardengolf-bourges.fr)

<https://jouer.golf/bourges>

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve comptant pour le mérite national jeune ouverte à tous les joueurs de catégorie minimale ou moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du statut amateur. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ pour l'année 2025. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf. **Épreuve non-fumeurs.**

#### 2- FORME DE JEU

**Score maximum - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 jours.

**Catégories séries, quotas et repères** : Distances de jeu (conformes aux préconisations de la ffgolf)

Catégories	Garçons		Filles		Dont Wild Cards
	Quota mini	Repères	Quota mini	Repères	
U 12	21	Gris	6	Violet	14 maximum
Benjamins	21	Jaunes	6	Rouges	
Minimes	9	Blancs	3	Bleus	

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Grands Prix Jeunes 1.4.4.c)

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : utilisation du départage du logiciel RMS9 de la ffgolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

#### 3- ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

La date de clôture des inscriptions est fixée au **23 mai 2025, à minuit.**

Inscriptions uniquement en ligne via le lien suivant : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=215875>

L'inscription est complète après validation du paiement.

Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : 50 Euros (25 € pour les membres du club).

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club **au plus tard le 23 mai 2025 à minuit.**

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

#### **4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT**

La journée d'entraînement est prévue entre le 28 mai et le 6 juin 2025, en semaine, sur réservation des départs au Golf.

#### **5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

**Epreuve non-fumeur** : § 1.2.5 du vade-mecum ffgolf (règlement général des épreuves fédérales).

**L'interdiction de fumer concerne également toute personne présente sur le parcours durant la durée de l'épreuve.**

**Les Cadets, les chariots électriques et l'utilisation d'appareils de mesure sont interdits** (§ 1.2.8 du vade-mecum de la ffgolf)

*Pendant tout le déroulement de l'épreuve, à tout moment et tout endroit du parcours, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.***

#### **6- PRIX**

Classement en brut uniquement.

Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

#### **7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel